



A l'attention de Madame Nathalie PIHIER  
Cheffe du Service régional de l'alimentation (SRAL)  
DRIAAF d'Ile-de-France  
18 Avenue Carnot  
94234 CACHAN cedex

Le jeudi 21 mars 2019

*Copie au Président de la Chambre d'agriculture de région d'Île-de-France et aux DDT 77, 78, 91 et 95*

**Objet : Date de présence obligatoire des cultures dérobées SIE**

Madame la Cheffe du SRAL,

Le métier d'agriculteur étant intimement lié à la météo, il nous apparaît important de laisser à ces derniers le libre choix concernant les dates de semis SIE afin d'en assurer la réussite et la qualité.

La sécheresse qui s'est installée l'été dernier sur notre département a rendu compliqué, voire impossible, la levée des semis. Certains agriculteurs se sont même vus dans l'obligation d'arroser leurs parcelles desséchées afin de satisfaire à cette obligation. Or, sans travail des sols et sans ressemis, il n'y a pas d'émissions de poussières, pas de dépenses d'énergie fossile et pas de charges supplémentaires pour l'agriculteur. Par ailleurs, l'administration nous reproche bien souvent nos émissions de poussières et donc de particules fines. Les forces de l'ordre de certains départements, suite aux plaintes de riverains, sont allées jusqu'à sommer des agriculteurs de stopper leur travaux de semis sous peine d'amende.

Cette situation ubuesque doit nous servir d'exemple, c'est pourquoi la Coordination Rurale s'oppose à une période de présence obligatoire des cultures dérobées éligibles au paiement vert. Afin de respecter l'aspect agronomique recherché, une durée d'implantation peut être fixée sans devoir être contrainte par des dates arbitraires.

Vous remerciant pour la prise en compte de notre demande, nous vous prions de recevoir, Madame la Cheffe du SRAL, l'assurance de notre haute considération.

**Pascal Lepere**

**Président de la CR d'Île-de-France**

**et de la CR Couronne Parisienne**

**Patrick Clogenson**

**Président de la CR Seine-et-Marne**

**Coordination Rurale**

Kévin Desperrier – Animateur régional

321 rue des Châtaigniers, 45770 Saran

Tél : 06.83.68.71.01 – Mail : [iledefrance@coordinationrurale.fr](mailto:iledefrance@coordinationrurale.fr)

*La culture de la Terre pour nourrir les Hommes*